

INTERVIEW

redaction@sonapresse.com

"J'invite les parlementaires à prendre la mesure de la portée historique de notre mission"

VÊTUE d'un tailleur strict, la présidente du Sénat de la Transition, Paulette Missambo, a répondu aux questions de la rédaction avec une parfaite maîtrise des choses, dans un calme rassurant et un esprit d'ouverture auquel elle tient tant.

Propos recueillis par ONDOUBA'NTSI-BAHet Abel MIMONGO
Libreville/Gabon

L'Union. Vous êtes à la tête de l'une des Chambres du Parlement de la Transition dans un contexte particulier. Comment avez-vous accueilli cette nomination ? Avez-vous vraiment conscience de vos nouvelles charges ?

Paulette Missambo : Le 30 août dernier, nos Forces de défense et de sécurité ont interrompu un processus électoral biaisé, qui menait notre pays droit au chaos. Comme tous mes compatriotes, j'ai vécu ces moments avec circonspection, mais j'ai aussi ressenti un certain soulagement à l'idée que nous venions d'éviter un bain de sang. Je ne puis donc que remercier nos militaires et rendre hommage à leur courage, à leur sens du sacrifice et du devoir. Présidente du Sénat devenue, je veux remercier le CTRI, particulièrement le président de la Transition, le chef de l'Etat, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, pour le choix porté sur ma modeste personne pour diriger, en cette période si sensible et si particulière, la Chambre haute de notre Parlement. Je veux aussi remercier le CTRI pour le choix des femmes et des hommes qui vont composer cette auguste assemblée. A mes nouveaux collègues, j'ai envie de dire qu'il nous revient de nous montrer dignes de la confiance placée en nous et de nous hisser à la hauteur des enjeux pour accompagner du mieux possible la Transition dans l'intérêt bien compris du Gabon et des Gabonais.

En tant que première responsable de l'institution, je serai la cheffe d'orchestre. Mais je suis convaincue que c'est ensemble que nous réussirons ou sombrerons. Chaque parlementaire doit l'avoir à l'esprit. Il en va de la crédibilité de notre institution, de la viabilité de notre Etat et de la survie de notre Nation.

Les parlementaires sont désormais connus. Votre appréciation ? C'est votre journal qui a parlé d'un "Parlement multicolore" et de résultat d'un "travail inclusif, consensuel et démocratique". Je fais mienne cette appréciation puisque, de mémoire de

Gabonais, jamais un Parlement n'a été composé d'hommes et de femmes aux origines idéologiques et sociales aussi diverses. Je note qu'au Sénat comme à l'Assemblée nationale, le CTRI a choisi des hommes et des femmes d'expérience ; mais aussi des jeunes dont le dynamisme et l'engagement ont été éprouvés durant les quatorze dernières années. Les parlementaires nouvellement désignés sont une composition diverse de représentants de différentes forces politiques et de la société civile.

De façon effective, la Chambre que vous présidez aura combien de Commissions ?

Je puis simplement vous indiquer que nous aurons à cœur de répondre aux nécessités de service et de faciliter un fonctionnement harmonieux de l'institution en tenant compte du caractère exceptionnel de toute période de transition. Le Sénat aura six Commissions permanentes qui encadrent les priorités législatives de notre pays. Il est crucial que ces Commissions soient constituées de manière équilibrée et représentative afin de garantir un examen approfondi des projets de lois et de promouvoir un débat démocratique. Il s'agit de : la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration régionale et de la Défense nationale ; la Commission des Lois, des Affaires administratives, chargée des Droits de l'Homme ; la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation ; la Commission des Affaires économiques, du Commerce, de la Production et des Echanges ; la Commission de la Santé, de l'Education, des Affaires culturelles, sociales et de la Communication ; la Commission du Plan, du Développement, de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Décentralisation, des Travaux publics et des Transports.

On note le retour de deux sessions annuelles. Doit-on s'attendre à d'autres changements sous votre magistère ?

Tout en veillant à ne pas augmenter les coûts de fonctionnement de notre institution, nous mettrons en place l'organisation qui nous paraîtra la



Photo : Jocelyn Abila

plus pertinente pour atteindre les objectifs de la Transition tels qu'énoncés par la Charte de la Transition. Le retour à deux sessions annuelles est une décision visant à assurer un examen approfondi des projets de lois et à permettre des débats constructifs. Sous mon mandat, nous nous efforcerons de garantir que ces sessions soient efficacement organisées en nous assurant de la participation de tous aux débats. Chemin faisant, nous allons certainement prendre d'autres mesures visant à renforcer l'efficacité et la transparence de notre travail parlementaire.

Au titre des récriminations formulées au sein de l'opinion publique figure la prépondérance des militants du Parti démocratique gabonais (PDG). Quelle est votre analyse ?

Ces compatriotes sont d'abord des filles et des fils du Gabon, comme vous et moi. Ils ne sont ni plus ni moins Gabonais que vous et moi. Ils n'ont ni plus ni moins de droits que vous et moi. Ils étaient certes du mauvais côté hier, mais nous devons nous garder de tout sentiment d'exclusion et de toute vengeance. C'est d'ailleurs tout le mérite du CTRI de ne pas avoir cédé à la tentation d'une justice des vainqueurs. C'est tout à son honneur de donner une nouvelle chance de s'amender à chaque Gabonais. C'est le temps du patriotisme, l'ère du Gabon d'abord et non celle des intérêts égoïstes et partisans.

La prépondérance des militants du Parti démocratique gabonais (PDG) au sein de l'institution parlementaire peut susciter des préoccupations légitimes quant à l'équilibre et à la représentativité des forces vives de la Nation.

Il est effectivement important de veiller à ce que toutes les voix soient entendues et que les décisions prises reflètent l'intérêt général plutôt que les intérêts d'une tendance dans cette période de Transition. Il est essentiel de promouvoir un débat démocratique et ouvert, où les idées et les opinions de tous les parlementaires dans leur diversité peuvent être librement exprimées et débattues.

Que pensez-vous des propos tenus par une des figures les plus représentatives de la société civile selon lesquels cette frange a été une fois de plus prise pour quantité négligeable ?

Le droit positif gabonais ne donne pas de définition de la notion de "société civile". Si je m'en tiens à celle admise par les institutions internationales, notamment le système des Nations unies, la société civile comprend aussi bien les groupements communautaires que les ONG, les syndicats, les associations, les associations corporatistes, les organisations confessionnelles, les fondations, etc. L'ordre des avocats, des pharmaciens, des médecins, des architectes, le patronat et de nombreuses organisations font partie de la société civile dont je ne saurais vous livrer la composition de

manière exhaustive. Comme je ne puis vous livrer ni le nombre exact ni les compositions des différentes listes soumises à l'appréciation du CTRI. Composer les deux Chambres du Parlement n'a certainement pas été un exercice facile.

Je devine que le CTRI a dû procéder à des arbitrages, rechercher des équilibres ou de la complémentarité dans les profils, avant de décider. Une copie a été rendue. Elle n'est peut-être pas parfaite ou ne correspond pas totalement aux attentes de certains compatriotes. Mais, elle me semble motivée par une volonté d'ouverture et un souci de parvenir à des débats parlementaires riches, intenses et féconds.

Avec le PDG qui se taille la part du lion, doit-on s'attendre à un débat véritablement démocratique au sein de votre Chambre ou, comme par le passé, votre institution sera une simple Chambre d'enregistrement ?

Nous devons tous nous considérer d'abord comme citoyens gabonais qui ont été choisis pour servir leur pays. S'il y a eu coup d'Etat, c'est parce que nous avons collectivement échoué. C'est donc collectivement et sans malice aucune que nous devons agir. Le dialogue et l'ouverture aux différentes perspectives sont essentiels pour renforcer la confiance dans notre démocratie en construction. Il en va, comme je l'ai déjà dit plus haut, de la survie de notre Nation. Cette Transition est donc une session de rattrapage pour beaucoup ! Il n'y aura plus de Chambre d'enregistrement, au moins pendant la Transition. C'est ma conviction et je veillerai à ce qu'il en soit ainsi.

Votre mot de fin ?

Pour conclure, je dirai que par cette Transition, le président de la Transition nous donne l'opportunité de créer les conditions de la réappropriation de notre pays, de sa reconstruction par la promotion du patriotisme, de la rigueur et de l'abnégation dans la gestion de la chose publique. J'invite les parlementaires à prendre la mesure de la portée historique de notre mission et de donner le meilleur de nous-mêmes pour l'édification d'un Gabon prospère et paisible.